



CLUB de DANSE du SOLEIL



avec l' Ecole de DANSE BARBIERI

Organisent, sous l'égide de la FFD

Le samedi 22 janvier 2022

Coupe de France

de danses Latines et Standards

Espace Sport et Culture A. Giraldi avenue César Baldaccini 13420 Gémenos

COMPETITION
Agréée FFDanse
22-001
ATTENTION :
Présentation
obligatoire
Du passeport
danse avec la
vignette « timbre
licence » de la
saison en cours
Pour le retrait du
dossard

Catégorie	Latines	Standards
Juniors 2	C D E F	C D E F
Youths	B C D E F	B C D E F
Adultes	A B C D E F	A B C D E F
Séniors 1	A B C D E F	A B C D E F
Séniors 2	A B C D E F	A B C D E F
Séniors 3	A B C D E F	A B C D E F
Séniors 4		A B C D E F

Directeur de compétition : Marc BARBIERI

Chairman : désigné par la FFD

Juges : désignés par la FFD

Scrutateur : désigné par la FFD

Horaires prévisionnels :

Ouverture des portes et remise des dossards : 9h

Début des compétitions : 12h (sous réserve)

Cet horaire sera susceptible de changement en fonction des inscriptions, il sera impératif de consulter le timing définitif sur le site de la FFD.

Inscriptions: **En ligne sur le site des inscriptions de la FFD <https://extranet.ffdanse.fr>**

Date limite d'inscription : **Dimanche 16 janvier 2022**

PASS SANITAIRE

Les personnes ayant l'obligation de présenter un pass sanitaire valide sont :

Les personnes majeures

Les mineurs à partir de 12ans

Droit de dossard : Un droit de dossard obligatoire sera exigé de tous les couples des catégories Youth, Adulte, Senior I, Senior II, Senior III et Senior IV s'inscrivant à toute compétition inscrite au calendrier fédéral (sauf épreuves du Championnat de France). Ce droit de dossard s'élève au maximum à 10 € par couple et 25 € par team inscrits et sera à régler directement à l'organisateur

Pour recevoir son dossard lors des compétitions, les compétiteurs devront présenter leur « passeport danse » avec la vignette « timbre licence » de la saison en cours collée dessus. Chaque athlète doit être en mesure de prouver son identité auprès du Chairperson.

Un couple doit se conformer aux directives données par l'organisateur. Dans tous les cas, il doit retirer son dossard au moins une heure avant son premier passage programmé.

Informations pratiques :

Afin de maintenir le parquet du gymnase en très bon état, nous demandons à toutes les danseuses de protéger leurs talons hauts par **des protège-talons**.

Désistements : En cas de désistement, le couple doit impérativement prévenir l'organisateur 48 heures à l'avance par tout moyen à sa disposition.

Renseignements organisation générale :

Tous les athlètes doivent passer par l'intermédiaire des dirigeants de leur structure affiliée d'appartenance pour toute demande d'information concernant la vie fédérale quelle qu'elle soit.

Prix des places et réservations :

TABLES : 25 € GRADINS : 18 € Enfants moins de 12ans : Gratuit

Les Présidents et les Entraîneurs présentant des couples bénéficieront du libre accès à la salle sur présentation de leur licence FFD en cours de validité.

La vente des billets d'entrée se fera sur place ou par courrier à l'adresse suivante :

Paul MORIN 41, chemin des Aubépines 83500 La SEYNE S/mer Email : pn.morin@wanadoo.fr

Les chèques sont à libeller à l'ordre de CDS AUBAGNE. Les places seront à retirer sur place.

Restauration : Boissons et restauration rapide assurées

Accès : Voir Google maps.

Hôtels :



250 av du château de Jouques – Gemenos
Tel : 08.92.68.23.08



250 av du château de Jouques - Gemenos
Tel : 04.42.32.15.40

Contact téléphone :

- Paul MORIN - Président : 06 20 22 41 44
- Marc BARBIERI - Entraîneur : 06 10 28 66 57

COUPON RESERVATION PLACES

COUPE de FRANCE

Noms :

	NOMBRE	TARIFS LICENCIES	TARIFS NON LICENCIES	TOTAL
TABLES		23 €	25 €	
GRADINS		16 €	18 €	
TOTAL GENERAL				

PLACES GRATUITES :

Le Président : Mr ou Mme _____

L'Entraîneur : Mr ou Mme _____

Coupon à retourner impérativement avant le **15 janvier 2022**,
Aucune réservation ne sera prise en compte sans règlement.